



**Bureau communautaire  
Mardi 19 Mars 2024  
DECISION DE BUREAU**

**Nombre de membres du bureau : 11**

**Nombre de présents : 7**

**Nombre de votants : 7**

**Présents :** M. Claude REVEL, M. Francis BARDEAU, Mme Isabelle SILHOL, M. Bernard COSTE, M. Olivier BRUN, M. Olivier BERNARDI, M. Joseph RODRIGUEZ.

**Absents :** Mme Marie PASSIEUX, M. Claude VALERO, M. Gérald VALENTINI, Mme Myriam GAIRAUD.

**Rapporteur :** M. Claude REVEL.

**Approbation de la convention de prêt de matériel technique entre la Communauté de communes du Clermontais et la Commune de Paulhan**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur REVEL rappelle que par délibération n°2021.10.05.01 en date du 05 Octobre 2021, le Conseil communautaire a approuvé une délégation de pouvoir au Bureau communautaire pour prendre toute décision concernant l'approbation des conditions d'affectation, d'occupation et de location, constitutives ou non de droits réels, des biens meubles et immeubles, pour une durée n'excédant pas neuf ans.

Considérant que dans le cadre de l'organisation de la Foire des couleurs organisée à Paulhan le 05 Mai 2024, la Communauté de communes du Clermontais met gratuitement à la disposition de la Commune de Paulhan du matériel technique. Il s'agit de 2 toilettes sèches tout public et d'une toilette sèche PMR (sans sciure).

La période de mise à disposition est du lundi 29 Avril 2024 au Jeudi 23 Mai 2024.

Une convention détermine les modalités administratives et techniques de ce partenariat.

**Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la convention de prêt de matériel technique entre la Communauté de communes du Clermontais et la Commune de Paulhan, pour l'organisation de la Foire des couleurs,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention,

- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées en Conseil communautaire.

Fait à Clermont l'Hérault, le 19 mars 2024

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL